



SERIE DE NOTES D'ORIENTATION MINISTERIELLES Numéro 1 – mai 2009

Cibler des Marchés pour les Produits d'Elevage africains

Le bétail joue un rôle crucial dans les moyens d'existence des populations rurales en Afrique. Environ 200 millions de personnes en Afrique subsaharienne (SSA) élèvent du bétail et un grand nombre des populations pauvres des zones urbaines et périurbaines tirent aussi profit du bétail. La moitié des 300 millions de personnes pauvres vivant avec moins de 1 dollar américain par jour en SSA dépend fortement du bétail pour ses moyens d'existence. Le potentiel du secteur du bétail d'assurer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté est par conséquent énorme. Toutefois, il est absolument nécessaire d'améliorer la productivité du bétail et d'avoir un meilleur accès aux marchés du bétail et des produits d'élevage pour exploiter ce potentiel.

Il existe des ressources abondantes ainsi que des technologies pour augmenter la productivité du bétail. Il y a aussi d'énormes possibilités de vente du bétail et des produits d'élevage sur les marchés intérieurs et internationaux à condition que certaines conditions techniques soient satisfaites et que les marchés appropriés soient correctement ciblés. Les gouvernements devraient fournir un environnement politique approprié pour éliminer les entraves à la production et au marché et faciliter un accès à des marchés lucratifs, de haute valeur pour le bétail et les produits d'élevage en vue d'assurer la sécurité alimentaire et alléger la pauvreté des producteurs africains de bétail, particulièrement les petits éleveurs. Il faut élaborer des politiques pour permettre aux petits éleveurs d'avoir accès aux marchés internationaux et de tirer profit de la fameuse « révolution du bétail. »

Commerce du bétail et des produits d'élevage

Le commerce africain de bétail et des produits d'élevage est actuellement de loin inférieur à ce qui est requis pour soutenir le niveau de développement économique dont le continent a besoin. Selon les moyennes annuelles, pour la période allant de 2000 à 2006, l'Afrique produit 11,9 millions de tonnes de viande et 31 millions de tonnes de produits laitiers (équivalent lait) par an (FAOSTAT, diverses années) mais consomme 12,8 millions de tonnes de viande et 36,4 millions de tonnes de produits laitiers.



Environ 0,9 millions de tonnes de viande et 5,3 millions de tonnes de produits laitiers sont importées chaque année pour faire face au déficit en consommation.

Sept pour cent du volume total de viande consommée est importé tout comme 15% des produits laitiers consommés. Seuls 0,8% de la viande totale produite et 1% des produits laitiers produits sont exportés. L'Afrique ne représente que 2% du commerce mondial

de viande et 3,8% du commerce mondial de produits laitiers !

FICHE D'INFORMATION : COMMERCE DES PRODUITS D'ELEVAGE

L'Afrique représente 4,7% (11,9 millions de tonnes) de la production mondiale de viande et 5% (31 millions de tonnes) de la production laitière mondiale

L'Afrique consomme 12,8 millions de tonnes de viande et 36,4 millions de tonnes de produits laitiers par an

0,9 millions de tonnes de viande et 5,7 millions de tonnes de produits laitiers sont importés chaque année pour combler le déficit

Seuls 0,8% de la viande et 1% des produits laitiers produits en Afrique sont exportés

L'Afrique ne représente que 2% et 3,8% du commerce mondial de viande et de produits laitiers, respectivement

Les importations de viande en Afrique ont presque doublé tandis que les importations de produits laitiers ont augmenté d'un tiers depuis l'an 2000.

Les exportations de viande et de produits laitiers ont diminué depuis l'an 2000.

L'Afrique a obtenu moins d'1 milliard de dollars américains des exportations de viande, de produits laitiers et d'animaux sur pied en 2006. Les exportations d'animaux sur pied représentaient plus de la moitié des revenus

L'Afrique a consacré 4,5 milliards de dollars américains à l'importation de viande, de produits laitiers et d'animaux sur pied

L'Afrique a encouru un déficit de 3,6 milliards de dollars en devises étrangères sur ces importations.

Ce déficit équivaut à 0,5% du PIB de l'Afrique subsaharienne

Tableau 1. Commerce de viande, de produits laitiers et d'animaux sur pied en Afrique, 2000 – 2006.

Produit	Importations		Exportations		Importations nettes (Déficit)	
	2000	2006	2000	2006	2000	2006
Quantité (000 tonne)						
Viande	771	1,403	118	63	652	1,341
Produits laitiers ¹	4 875	6 380	357	347	4,518	6,032
Bovins (000 tête)	1,011	911	902	996	109	-85
Mouchèvres ² (000 tête)	2 536	2 305	6 074	5 079	-3 538	-2 774
Valeur (million US\$)						
Viande	776	1 696	224	210	551	1 485
Produits laitiers	1 408	2 415	100	231	1 308	2 184
Bovins et mouchèvres	522	391	450	458	73	-67
Valeur totale	2 706	4 502	774	899	1 932	3 603

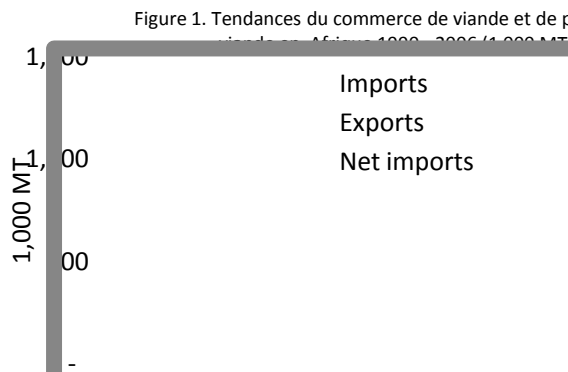
Source : Calculs de l'auteur à partir de FAOSTAT – Division de la Statistique de la FAO, mai 2009.

¹ En équivalent lait

² Moutons et chèvres

A en juger par le déficit en consommation, il existerait en Afrique un marché en grande partie insatisfait pour la viande et les produits laitiers. Ce sont des marchés où les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) ne sont pas aussi rigoureuses que sur les marchés des pays développés³. Les grosses quantités de bétail et de produits d'élevage importées chaque année par les pays africains et les sommes d'argent dépensées pour ces produits prouvent l'insatisfaction du marché intérieur en Afrique.

En 2006 par exemple, l'Afrique a importé 1,4 millions de tonnes de viande au prix de 1,7 milliards de dollars américains mais a exporté 63 000 tonnes de viande d'une valeur de 210 millions de dollars américains (Tableau 1) ; soit un déficit de 1,5 milliards de dollars américains pour le continent. Les importations de viande augmentent d'environ 10% par an depuis 1990 ; l'augmentation la plus importante s'est produite après 2001 (Figure 1). Jusqu'en 1998, les exportations ont augmenté très légèrement mais ont diminué par la suite tandis que le déficit (importations nettes) a plus que quadruplé entre 2001 et 2006 (Figure 2).

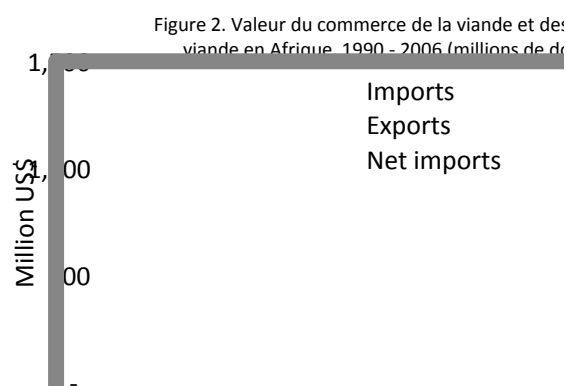


Source : Calculs de l'auteur à partir de FAOSTAT – Division de la Statistique de la FAO, mai 2009

En dehors du Botswana et de la Namibie qui ont profité de l'Accord de Partenariat (Accord de Cotonou) ACP-CE (Afrique, Caraïbes et Pacifique – Commission européenne) pour exporter de petites

³ Des mesures SPS rigoureuses sont tout aussi applicables aux pays africains. Toutefois, les pays africains n'actualisent pas constamment ces mesures comme le font certains pays de l'UE à des niveaux supérieurs à ceux prescrits dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE et par la *Commission du Codex Alimentarius*.

quantités de viande vers le marché⁴ de l'Union Européenne (UE), les autres exportations de bétail et de produits d'élevage sont destinées aux pays africains et du Moyen Orient. Le Botswana, l'Éthiopie, la Namibie et la République d'Afrique du Sud sont les principaux exportateurs de viande. Ces quatre pays représentent 75% des exportations totales. La Namibie, la Somalie et le Soudan représentent conjointement 68% des exportations totales de moutons et de chèvres tandis que le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Niger, la Somalie et le Tchad représentent ensemble plus des deux tiers des exportations totales de bovins. La plupart des exportations en provenance du Burkina Faso, du Niger et du Tchad sont destinées aux pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et du Centre tandis que la plupart des exportations en provenance de l'Éthiopie et de la Somalie sont destinées à d'autres pays de l'Afrique de l'Est et du Moyen Orient.



Source : Calculs de l'auteur à partir de FAOSTAT – Division de la Statistique de la FAO, mai 2009

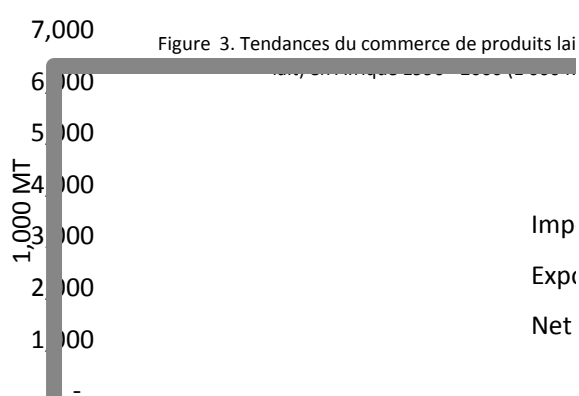
En ce qui concerne les produits laitiers (équivalent lait), l'Afrique a dépensé 2,4 milliards de dollars américains pour importer 6,4 millions de tonnes de produits laitiers mais n'a obtenu que 231 millions de dollars américains des exportations de 347 000 tonnes (Tableau 1). Les importations de produits laitiers ont baissé de 1990 à 1996 mais ont par la suite augmenté (Figure 3). Les importations de produits laitiers ont généralement augmenté de 3%

⁴ Sous l'Accord de Partenariat ACP-CE signé à Cotonou, certains pays ACP ont été autorisés à faire pénétrer des quantités de viande déterminées avec précision sur les marchés européens à un tarif préférentiel. Le Botswana et la Namibie ont jusqu'en 2007 énormément bénéficié de ce traitement préférentiel. L'entrée en vigueur des Accords de Partenariat économique en juillet 2008 a éliminé les anciens privilèges obligeant les pays africains à faire concurrence sur un pied d'égalité avec d'autres pays producteurs de viande de bœuf.

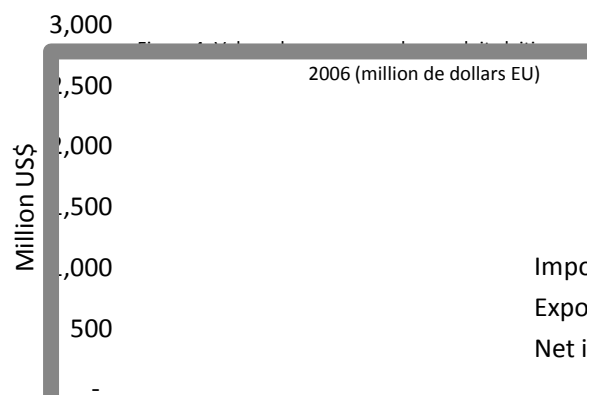
par an entre 1990 et 2006. Le déficit (importations nettes) en produits laitiers est resté relativement stable à partir de 1990 mais a augmenté brusquement, passant de 1,4 milliards de dollars américains en 2001 à 2,2 milliards de dollars américains en 2006 (Figure 4).

En raison des conditions rigoureuses en matière d'exportation de viande et de produits laitiers en provenance d'Afrique vers les pays développés, les pays africains sont limités à vendre davantage d'animaux sur pied que des produits d'élevage. Cela a permis à l'Afrique de devenir un exportateur net d'animaux sur pied. En 2006 par exemple, l'Afrique a exporté 5,1 millions de moutons et de chèvres (mouchèvres) et près d'un million de bovins évalués

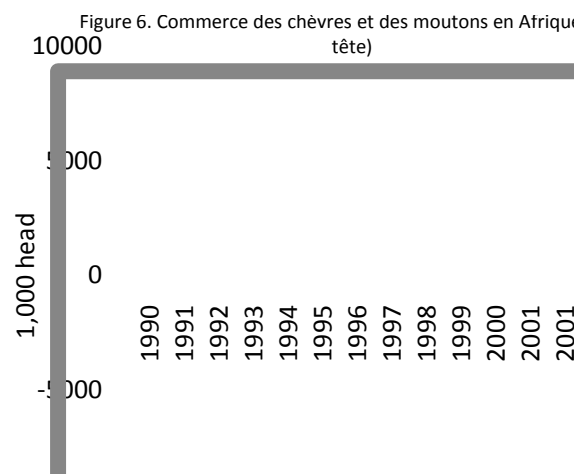
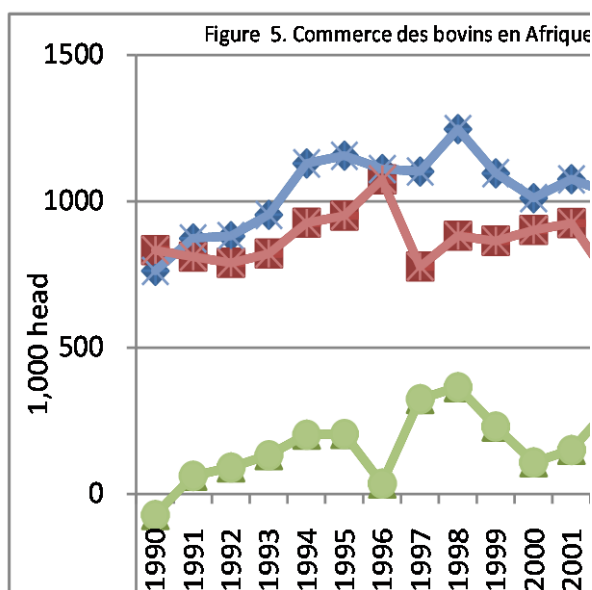
à 458 millions de dollars américains (Tableau 1). Les exportations de bovins ont diminué passant de 951 000 têtes en 1995 à 902 000 en 2000 mais ont augmenté en 2006 pour atteindre environ un million de têtes (Figure 5). Au cours de la même période les exportations de mouchèvres ont augmenté, passant de 5,6 millions de têtes à 6,1 millions de têtes mais sont tombées à 5,1 millions de têtes (Figure 6). Comme le montre la Figure 7, la valeur des importations de bovins a augmenté, passant de 286 millions de dollars américains en 1990 à 604 millions de dollars américains en 1994 mais a ensuite baissé progressivement pour atteindre 302 millions de dollars américains en 2006. La valeur des importations de moutons et de chèvres a baissé de moitié environ de 1997 à 2006 (Figure 8).



Source : Calculs de l'auteur à partir de FAOSTAT – Division de la Statistique de la FAO, mai 2009



Source : Calculs de l'auteur à partir de FAOSTAT – Division de la Statistique de la FAO, mai 2009



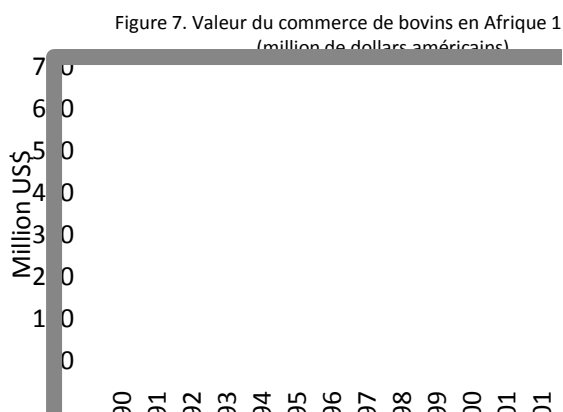
Source : Calculs de l'auteur à partir de FAOSTAT – Division de la Statistique de la FAO, mai 2009

Source : Calculs de l'auteur à partir de FAOSTAT – Division de la

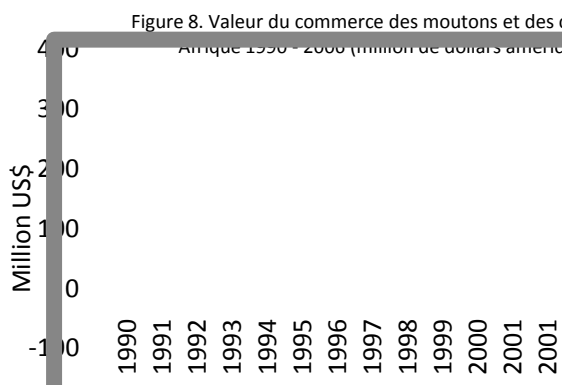
Bien que les revenus obtenus des exportations d'animaux sur pied représentent plus de la moitié des revenus totaux, une part importante de cet argent est consacrée à l'importation d'animaux sur pied, avec pour conséquence des revenus nets de seulement 67 millions de dollars américains pour l'Afrique, obtenus des exportations d'animaux sur pied. En sa qualité d'importateur net de bétail et de

Statistique de la FAO, mai 2009

produits d'élevage, l'Afrique dépense 3,6 milliards de dollars américains par an pour combler le déficit en consommation de viande et de produits laitiers. Ce déficit représente 0,5% du PIB de l'Afrique subsaharienne et constitue une perte précieuse de devises étrangères qui auraient pu être utilisées pour d'autres objectifs de développement.



Source : Calculs de l'auteur à partir de FAOSTAT – Division de la Statistique de la FAO, mai 2009



Source : Calculs de l'auteur à partir de FAOSTAT – Division de la Statistique de la FAO, mai 2009

Pourquoi l'Afrique est-elle un importateur net de bétail et de produits d'élevage ?

Le commerce international de produits d'élevage s'est beaucoup développé au cours de la dernière décennie encouragé par une croissance de la population humaine, des revenus croissants des consommateurs et une hausse des niveaux de vie ; des goûts et des préférences changeants des consommateurs ; des progrès en matière de production, de transport, de technologies de l'information et de la communication et une croissance des chaînes d'approvisionnement internationales intégrées. Cela donne l'occasion aux producteurs africains de bétail de cibler des segments de marché particuliers pour leurs produits. Cependant, malheureusement, à l'exception de quelques pays, un grand nombre de pays africains n'ont pas été en mesure de tirer profit de ces opportunités. L'Afrique demeure donc un importateur net de produits d'élevage surtout parce qu'elle n'est pas en mesure d'augmenter suffisamment le volume de ces exportations pour compenser les importations.

De nombreux ouvrages ont été consacrés aux raisons pour lesquelles l'Afrique demeure un importateur net de produits d'élevage malgré les possibilités de marchés et les abondantes ressources animalières disponibles sur le continent. Les raisons sont nombreuses et complexes mais peuvent être résumées pour inclure ce qui suit :

- Une faible productivité des systèmes africains de production de bétail et l'incapacité des petits éleveurs à aborder la foule de contraintes techniques physiques

et financières qui empiètent sur la productivité.

- Un taux élevé de maladies animales transfrontalières (TAD) et l'incapacité de les contrôler/éradiquer de manière efficace. Par exemple, 12 des 15 maladies de la Liste A de l'OIE sont enzootiques en Afrique subsaharienne et un grand nombre d'entre elles ne se déclarent naturellement nulle part ailleurs.
- L'incapacité à satisfaire pleinement les conditions du marché international notamment les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) en raison : (i) de compétences techniques inadéquates et de coûts élevés qu'entraîne l'observation des conditions techniques et des mesures SPS ; (ii) de l'imposition de normes de sécurité alimentaire, de santé humaine et animale rigoureuses par les pays importateurs sous prétexte de gérer les risques associés à la propagation des maladies animales et le taux élevé des pathogènes ou contaminants microbiens dans la nourriture et les aliments pour animaux ; (iii) d'une utilisation accrue (parfois arbitraire) des barrières techniques impliquant la traçabilité, le conditionnement, l'étiquetage, la qualité et les normes compositionnelles ainsi que le bien-être des animaux et des considérations biologiques pour empêcher l'entrée du bétail et des produits d'élevage africains sur les marchés des pays développés ; (iv) des restrictions complètes à l'importation en raison d'une série d'alertes à l'intoxication alimentaire et des inquiétudes à propos du bioterrorisme ainsi que des inquiétudes publiques à propos du bien-être humain et animal.
- Un manque de compétitivité des systèmes de production du bétail africain en raison des coûts élevés de production, d'une valeur ajoutée limitée et d'une concurrence rude des produits d'élevage importés.
- Les niveaux élevés des subventions intérieures et à l'exportation accordées par les pays développés à leurs producteurs locaux de bétail qui écoulent ensuite leurs produits à bas prix sur les marchés africains. Il est par conséquent difficile pour les producteurs africains d'être compétitifs sur les marchés intérieurs et à l'exportation.

- L'élimination des barrières tarifaires et des restrictions quantitatives dans le cadre du GATT et l'ouverture des marchés africains sans ouverture réciproque des marchés des pays développés.
- Des coûts de commercialisation élevés en raison de mauvaises infrastructures de transport et de marché, des installations de transformation et de stockage en mauvais état et des informations inadéquates sur le marché.
- Des goûts et des préférences des consommateurs pour une viande et des produits laitiers importés particuliers.
- Des politiques gouvernementales inappropriées qui créent des incertitudes et découragent les investissements dans la production et la commercialisation du bétail.
- Un financement inadéquat des activités de recherche sur les animaux.

Les raisons précédentes, entre autres, expliquent pourquoi les petits éleveurs sont pour la plupart déconnectés des marchés internationaux malgré les avantages éventuels qui accompagnent l'accès à ces marchés. Des politiques appropriées sont nécessaires pour que les petits éleveurs puissent se connecter aux marchés de haute valeur.

Options politiques pour cibler les marchés de bétail et de produits d'élevage

Pour cibler et participer de manière durable aux marchés internationaux de haute valeur pour le bétail et les produits d'élevage, les décideurs africains doivent élaborer et adopter des options et des stratégies politiques qui éliminent les contraintes de l'offre et améliorent la compétitivité des petits éleveurs en Afrique. Les politiques devraient avant tout cibler le marché africain d'abord avant de rechercher des marchés à l'extérieur du continent.

Politiques pour éliminer les contraintes de l'offre

Réussir à pénétrer et à conserver des marchés internationaux pour le bétail et des produits d'élevage dépend d'un approvisionnement opportun et durable de ces marchés cibles en produits sans danger, de qualité supérieure. La présence et

l'ampleur des contraintes de l'offre ont un effet démoralisant sur la pénétration et la conservation du marché. Les décideurs devraient par conséquent fournir un environnement politique durable en vue de réduire au maximum les effets de ces contraintes.

Un domaine politique important à cet égard est de promouvoir l'adoption de technologies qui augmentent la productivité. Les technologies qui contribuent à éliminer les contraintes de l'offre sont essentielles pour augmenter la productivité du bétail. Les politiques qui accélèrent l'adoption de technologies devraient avant tout faciliter et promouvoir l'accès des petits exploitants aux technologies existantes, nouvelles et à faible coût sur la nutrition animale (par exemple les aliments pour animaux à haute valeur – y compris des pâturages, des sous produits agricoles, des aliments concentrés et des suppléments minéraux) ; des installations d'abreuvement ; la santé animale (nouveaux médicaments et vaccins) ; la zootechnie (races à rendement élevé, résistantes aux maladies) ; des pratiques d'élevage ; et la transformation ainsi que la conservation de la viande et des produits laitiers. Des investissements accrus des secteurs public et privé dans la recherche sur le bétail et la diffusion des technologies sont nécessaires.

Des politiques d'action sur l'offre doivent aussi se concentrer sur le renforcement de la fourniture de services consultatifs en matière de santé animale et d'élevage pour un contrôle efficace des maladies. Les pays qui exportent actuellement de la viande de bœuf vers le marché de l'UE sont ceux qui ont une politique claire sur le contrôle des maladies animales. Pour cibler de tels marchés, les pays devraient renforcer leurs Divisions des Services vétérinaires en les équipant convenablement pour qu'elles puissent effectuer un contrôle routinier des maladies et des activités de surveillance. Ils devraient aussi élaborer et tester constamment les mesures nationales de préparation aux situations d'urgence pour s'assurer qu'ils sont en mesure de réagir efficacement en cas de déclarations de maladie sporadique.

Pour que les petits éleveurs africains puissent fournir des produits de qualité aux marchés internationaux de manière opportune et régulière, il faudrait un système de stimulation approprié qui leur permette de participer efficacement aux marchés des intrants. Ils ont besoin d'avoir accès à des races animales améliorées, à des médicaments et à des vaccins

efficaces ainsi qu'à des aliments pour animaux et à des aliments de complément à faible coût. Il leur faut aussi investir dans des fermes et des infrastructures de marché (abattoirs, installations de transformation, de stockage et de conservation, routes, matériel de transport, chaînes du froid). L'utilisation de l'approche des systèmes d'innovation pour un accès amélioré aux marchés des intrants et des extrants est importante et une condition préalable est un accès facile aux facilités de crédit qui exige une politique.

Politiques visant à améliorer la compétitivité des petits éleveurs

Un certain nombre d'études détaillées⁵ montrent clairement que l'absence de conformité aux mesures SPS est un facteur important qui influe sur la capacité des producteurs de bétail africains à exploiter les possibilités d'exportation vers les marchés des pays développés. Les décideurs politiques africains doivent comprendre que le respect des normes SPS est essentiel pour la compétitivité et que le non-respect de ces mesures pourrait empêcher l'accès aux marchés internationaux lucratifs et saper tous les efforts déployés pour assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. Les politiques doivent faciliter et promouvoir l'accès aux ressources de conformité y compris une expertise scientifique et technique, des informations et des fonds.

Pour réaliser cela, on pourrait par exemple renforcer la capacité scientifique à divers niveaux pour le respect des normes SPS à travers la formation, la diffusion des informations scientifiques liées aux SPS, en entamant des négociations bilatérales avec les pays développés et en les persuadant de prendre en compte la situation particulière des pays africains lors de l'établissement de mesures SPS. On pourrait aussi promouvoir une participation plus grande et plus efficace des pays africains aux réunions

⁵ Voir par exemple : (1) Thomson, G.R., Tambi, E.N., Hargreaves, S.K., Leyland, T.J., Catley, A.P., van't Klooster, G.G.M. and Penrith, M-L. 2004. International trade in livestock and livestock products: the need for a commodity-based approach. The Veterinary Record, October 2004.

(2) Henson, S. and Loader, R., 2001. Barriers to agricultural exports from developing countries: the role of sanitary and phytosanitary requirements. World Development Vol. 29 No. 1, pp. 85-102.

(3) Gary, F. (Phylum) 2007. Subsidies and trade in animal products. ALIVE Policy Note.

normatives SPS organisées par la Commission du Codex Alimentarius (CAC), l'Office international des épizooties (OIE) et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Cela permettra de mieux comprendre les exigences SPS.

On devrait aider les pays qui ont d'ores et déjà été identifiés et qui participent à des marchés dans les pays développés à se tenir au courant de l'évolution des exigences techniques et commerciales qui pourrait avoir lieu sur les marchés visés. Ils doivent toujours s'attendre à de futurs changements et s'adapter en conséquence pour y répondre, y ajouter de la valeur à leurs produits. Un bon exemple à suivre est la stratégie de commercialisation kenyane des produits horticoles qui utilise des normes pour rester en tête du marché en vue d'un avantage compétitif.

Alors que certains pays en développement d'Asie et d'Amérique latine ont accédé aux marchés des produits d'élevage dans les pays développés grâce à des politiques qui améliorent la valeur ajoutée, l'Afrique est encore aux prises avec des exportations d'animaux sur pied. Plus de la moitié de la valeur totale des produits d'élevage d'Afrique exportés est composée d'animaux sur pied. La transformation des produits d'élevage a l'avantage potentiel de la valeur ajoutée et fournit une atténuation efficace des risques de maladie. Elle offre des possibilités supplémentaires d'accès aux marchés à l'exportation aux pays où les maladies/infections qui ont une incidence sur le commerce se produisent. Une transformation bien organisée et réglementée des produits permettraient aux producteurs et transformateurs africains de bétail de saisir les avantages de la valeur ajoutée, tout en réduisant le risque de transmission d'agents pathogènes.

Les politiques qui accordent des mesures incitatives aux producteurs et aux transformateurs de bétail pour qu'ils investissent dans des systèmes qui apportent une valeur ajoutée grâce à la transformation sont absolument nécessaires pour permettre aux pays africains d'accéder aux marchés des pays développés. Les gouvernements doivent créer un environnement politique approprié en facilitant l'accès au crédit pour permettre aux individus du secteur privé d'investir dans des infrastructures de transformations tels que des abattoirs qui respectent les normes d'exportation, l'établissement de systèmes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP) des

laboratoires d'assurance de la qualité, l'amélioration des systèmes sanitaires, d'hygiène, de classification et de conditionnement y compris les chaînes de froid. La politique gouvernementale doit également s'assurer qu'il existe un système crédible de certification du «risque acceptable» des produits d'élevage qui peut être vérifié par les pays importateurs, en particulier ceux qui ont des exigences supplémentaires à celles requises par l'OIE. L'autorité vétérinaire nationale chargée de la certification doit être compétente, avoir un degré élevé d'intégrité, d'impartialité et inspirer la confiance des pays/partenaires importateurs.

Le commerce des produits de base est actuellement préconisé comme étant une stratégie de remplacement pragmatique et d'atténuation des risques pour l'accès aux marchés internationaux sans l'avantage d'une éradication complète des maladies. Des pays comme le Botswana et la Namibie qui ont par le passé pénétré avec succès les marchés européens, dans le cadre du quota préférentiel d'exportation de la viande, l'ont fait avec la viande plutôt les animaux sur pied. Ces pays ont associé des politiques efficaces sur la santé animale, l'hygiène et la sécurité alimentaire à des stratégies de commercialisation qui favorisent des systèmes verticalement intégrés comportant des producteurs petits et moyens et ont été en mesure de garantir la qualité, la sécurité et la fiabilité de leurs produits d'élevage. Par exemple, la Namibie a satisfait avec succès aux exigences de l'UE pour l'importation de la viande en démontrant l'absence de fièvre aphteuse (FA), d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et de résidus de médicaments ainsi que d'autres contaminants ; elle a mis en œuvre un système de traçage basé sur la stratégie de marque et des autorisations de mouvement ; s'est conformé aux conditions d'étiquetage, et a satisfait aux normes d'hygiène et d'abattage de l'UE.⁶ D'autres pays africains peuvent faire de même.

Conclusions

L'Afrique demeure un importateur net de bétail et de produits d'élevage et dépense 3,6 milliards de dollars américains en devises étrangères limitées pour les importations de produits qui pourraient bien provenir du continent. Il s'agit d'un énorme

⁶ Perry, B.; Nin Pratt, A.; Sones, K. and Stevens, C. 2005. An appropriate level of risk: Balancing the need for safe livestock products with fair market access for the poor. PPLPI Working Paper No. 23. ILRI, Nairobi, Kenya pp. 73.

déficit qui prend de plus en plus d'ampleur. En raison des exigences SPS rigoureuses des pays développés, la plupart des exportations africaines de bétail et de produits d'élevage se font sur le continent, avec une part infime (surtout des moutons et des chèvres)⁷ vers les pays du Moyen-Orient. Ces exportations, qui représentent environ 5% du commerce total de bétail et de produits d'élevage, et qui sont en baisse depuis 2000, satisfont seulement une part infime du déficit en consommation. Ainsi, il existe un marché important et en expansion en Afrique qui a besoin d'être stratégiquement ciblé. En ciblant les marchés africains, les décideurs politiques doivent garder à l'esprit qu'il faudra du temps à l'UE pour annuler totalement les subventions qui favorisent le dumping en Afrique, et que tant qu'il y aura un nombre toujours croissant de normes SPS, des règles d'origine rigoureuses et une montée en flèche des droits de douane sur des chaînes de valeurs clés qui rendent difficile la pénétration des marchés européens, la stratégie la plus prometteuse de l'Afrique pour la réduction de la pauvreté consiste à adopter des politiques visant à promouvoir et à faciliter le commerce entre pays africains.

Les décideurs politiques africains doivent aussi comprendre que, même si le marché de l'UE est entièrement libéralisé, ce ne sont pas les petits producteurs africains qui en bénéficieront mais que les producteurs plus efficaces d'autres pays en développement tels que l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et la Thaïlande qui ont des systèmes de production à faible coût, le savoir-faire technique et d'énormes investissements de capitaux ont de fortes chances d'en être les principaux bénéficiaires. Les chances que l'Afrique puisse rivaliser avec ces pays sont minces sur le marché de l'UE mais par contre très élevées sur les marchés africains. Si les politiques qui ciblent les marchés africains réussissaient à combler (disons 50%) du déficit actuel, les petits éleveurs et transformateurs d'Afrique obtiendraient un revenu supplémentaire estimé à près de 2 milliards de dollars américains par an. Les politiques qui augmentent la productivité du bétail, qui améliorent les chaînes de valeur des produits d'élevage et établissent un lien direct entre les producteurs de bétail et les marchés en Afrique,

⁷ La plupart des exportations d'animaux sur pied d'Afrique vers les pays du Moyen Orient proviennent de l'Afrique de l'Est, surtout de la Somalie et du Soudan. Ce deux pays représentent ensemble 52% des exportations totales de moutons et de chèvres en Afrique.

sont essentiels pour assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté en Afrique.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Dr Monty P. Jones, PhD, DSc ; Lauréat du Prix Mondial de l'Alimentation 2004

Directeur Exécutif

Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA)

PMB CT 173 / 2 Gowa Close, Roman Ridge

Accra, Ghana

Tél : +233 21 772823 Fax : +233 21 773676

courriel : mjones@fara-africa.org ; site Web : www.fara-africa.org

Dr Emmanuel N. Tambi

Directeur, Politiques et Marchés Régionaux,

Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA)

PMB CT 173 / 2 Gowa Close, Roman Ridge

Accra, Ghana

Tél : +233 21 772823 / 779421 Fax : +233 21 773676

courriel : etambi@fara-africa.org ; site Web : www.fara-africa.org